

Édition du "REVEIL DU NORD" 166, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS 41, boul. Haussmann (9^e)

La plus forte vente de la région

Qualité

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : ROUBAIX 46, rue de la Gare, 45 TOURCOING 8, rue Desurmont, 85

Un important exposé de M. Loucheur sur l'application de la loi sur les assurances sociales

Un aménagement financier permettant de réduire dans les premières années les versements à effectuer va être présenté prochainement

Les Commissions de l'Agriculture et de l'Assurance et de la Prévoyance sociale, réunies sous la présidence de M. Gaston Lelanne, président, ont entendu hier M. Loucheur, Ministre du Travail, sur l'application de la loi sur les Assurances sociales.

Une nouvelle déclaration de M. Loucheur

A la fin de la séance tenue par la Chambre hier après-midi et dont nous parlons d'autre part le Président a rappelé que l'Assemblée avait décidé de lier ce jour même la suite de la discussion des interpellations sur l'application de la loi sur les Assurances sociales.

LA TRIBUNE DU CONTRIBUABLE

Cri d'alarme

Le Bureau du Comité de la Chambre Syndicale des Commerçants et Industriels du Cateau et des environs nous communique : Les feuilles d'impôts pour 1929 viennent d'être mises en recouvrement.

Audience mouvementée au procès de Limoges à propos du fameux secret de Barataud

Celui-ci refuse de le divulguer, évite de répondre à certaines questions et déclare qu'il a décidé de dire toute la vérité et de se donner la mort

A 9 heures 30, précises, s'ouvre la deuxième séance de l'affaire Barataud devant les Assises de la Haute-Vienne. L'accusé est introduit dans le box des témoins, il semble avoir recouvré son assurance, il affirme que le matin où se rendit au pont de la Vayronne, il ne savait où se trouvait le cadavre de Faure, mais il le cherchait, ce qui explique ses allées et venues près de l'auto arrêtée.

Malgré sa maîtrise de lui-même, Barataud garde une attitude traquée. Le sixième juré lui demande quelle heure il a appris la mort du chauffeur Faure.



Charles BARATAUD au banc des accusés, ayant devant lui ses deux défenseurs.

M. Pierre Masse, défenseur de l'accusé, prend la parole. Tout en se défendant de vouloir violer le secret professionnel de l'avocat, il a la conviction que Barataud sait certaines choses, mais pas toutes. (Longue sensation.)

J'ai pris la décision de mourir

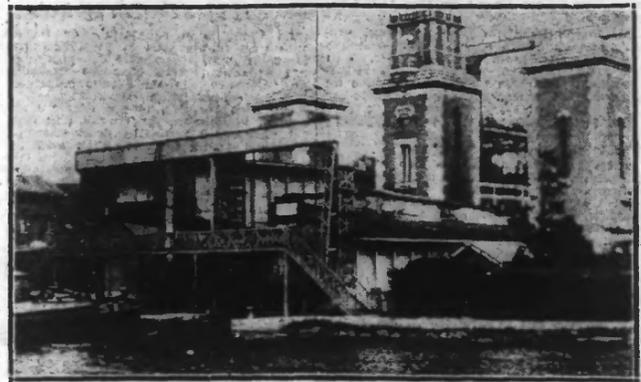
L'avocat reprend son questionnaire. Barataud déclare que lorsqu'il a compris qu'il pouvait être impliqué dans une affaire où il y avait mort d'homme et que quelqu'un avait emprunté son auto, il a perdu la tête, d'où ses verdicts contradictoires. Je ne voulais pas découvrir une personne dont je savais le nom. Maintenant, j'ai choisi l'héroïsme qui dit de dire toute la vérité. Tant pis pour moi, qu'il en soit de ce que j'ai fait.

Comment l'auto de Faure fut précipitée dans la Creuse

Barataud, sur une question de l'avocat de l'autre partie civile, raconte comment il fit choir la voiture de Faure dans la Creuse. « J'ai mis le moteur en marche, j'ai conduit la voiture en restant sur le marchepied et quand l'automobile a pris de la vitesse, j'ai sauté à terre ».

L'ascenseur des Fontinettes à Arques sera bloqué pendant trois semaines

Nous avons annoncé la fermeture prochaine de l'ascenseur des Fontinettes à Arques, qui cessera de fonctionner du 1^{er} au 23 juin. C'est l'époque annuelle du chômage, au cours de laquelle on révisé le matériel et on procède aux réparations.



Une vue générale de l'ascenseur des Fontinettes en plein fonctionnement. On voit une péniche quittant le niveau inférieur et arrivant à hauteur de la passerelle de fer.

communication qui relie les ports du Nord avec les centres miniers et, d'autre part, avec la région parisienne. Le trafic est intense et on compte en moyenne, une quarantaine de péniches qui franchissent chaque jour la différence de niveau, 13 mètres 13, grâce à un mécanisme perfectionné.

A Aubry, deux Arabes abusèrent d'une jeune fille après l'avoir enlevée

Les auteurs de cet acte ignoble ont été arrêtés

L'autre jour, des pastans apercevaient une jeune fille étendue à terre près de la passerelle d'Aubry, ils s'empressèrent auprès d'elle mais la malheureuse qui paraissait souffrir était incapable de marcher. C'était une jeune ouvrière de 17 ans, Julienne Billour, domiciliée chez ses parents, chemin du halage.

CONSEIL DE CABINET

Les membres du gouvernement se sont réunis hier matin en Conseil de Cabinet au ministère des Finances, sous la présidence de M. Raymond Poincaré. La séance a été entièrement consacrée à l'expédition des affaires courantes.

La plus petite République d'Europe

C'est la République d'Andorre à la frontière franco-espagnole, qui est venue d'un très ancien traité, est placée à la fois sous la protection de la France et de l'Espagne. Le territoire ministériel qui compte environ 50.000 habitants, a pour capitale, le Prêt de l'Église d'Andorre, auquel le pape envoie chaque année six francs en exécution de son ancien traité.

Nouvelles plaintes contre le monstre d'Haubourdin

De nombreuses fillettes ont été victimes des agissements de cet ignoble individu

Ainsi que nous l'avons dit, le monstre MASSELIS, mesur, étonnant, non seulement violé et assassiné la petite Billaut, d'Haubourdin, mais encore d'être l'auteur responsable de la disparition de la jeune Jacqueline NOTTEAU, de Lomme.

Le récit d'une mère

Mme Dupuis, d'Haubourdin, qui a assisté à l'enlèvement de la petite Notteau par Masселis, a déposé une plainte à la gendarmerie d'Haubourdin contre le criminel pour les motifs suivants qu'elle a bien voulu bien nous faire connaître.

Ne dis rien ou je te tue

Poursuivant notre enquête, nous avons encore rencontré dans la même ville, rue des Liosles, une fillette de sept ans, Lucie Briffaut, qui, il y a quelque temps, en octobre dernier, fut victime des passions criminelles du satyre.

Plaintes sur plaintes

Il va sans dire que M. Briffaut déposa plainte contre les mains de la gendarmerie d'Haubourdin. Des recherches furent alors vainement effectuées depuis, mais la encore, comme pour la petite Dupuis, l'enfant, en voyant le journal, reconnut son agresseur.

Pour de nouveaux dégrèvements fiscaux

Au cours de sa réunion d'hier matin, présidée par M. Etienne Fougère, le groupe d'études économiques et sociales a adopté l'ordre du jour suivant :

La receveuse des Postes de Cartignies a détourné un pli chargé

Après une enquête sommaire, le Parquet de Lille fut prévenu. Deux inspecteurs de la brigade mobile, MM. Mariani et Perrin, se rendirent à Cartignies, le 23 mai, et commencèrent immédiatement leur enquête au bureau de poste. Ils interrogèrent la receveuse, Mme Flament Suzanne, pendant toute la nuit du 29 au 30, sans résultat. Ils avaient pris le soin de prévenir M. Henry, inspecteur de Valenciennes, de se tenir prêt à venir les rejoindre au premier signal. M. Henry arriva donc jeudi matin, à neuf heures.

Suppression du 2^e paragraphe de l'article 11

On en arrive au deuxième paragraphe de l'article 11, ainsi conçu : Cette majoration sera acquise de plein droit au propriétaire à partir du 1^{er} juillet 1929, sous la seule condition qu'il aura fait la demande par simple lettre recommandée adressée au locataire, dans le mois qui suivra la promulgation de la présente loi.

La plus grande et la plus petite

On voit actuellement dans une galerie de phénomènes à Paris, Miss Lundy, la plus grande femme du monde, mesurant 2 m 17, avait à ses côtés Miss Simons, la plus petite femme du monde, qui ne mesure que 92 centimètres.

La discussion du projet sur les loyers s'est poursuivie à la Chambre

Plusieurs articles, dont celui qui est relatif au taux de majoration ont été adoptés

La Chambre reprend, jeudi matin, la discussion du projet de loi sur les loyers. M. Camille PLANCHE (Allier) soutient un amendement stipulant que le droit de reprise ne saurait être exercé contre des titulaires de la carte d'ancien combattant par des propriétaires ou des ascendants non titulaires de la même carte.

Le taux de la majoration des loyers

Après l'adoption de l'art. 10, on arrive à l'art. 11 : taux de majoration des loyers. M. GOY soutient un amendement pour la création de commissions arbitrales paritaires, statuant sur les cas litigieux. Après une longue discussion, M. BARTHOU prend position contre le texte, l'amendement Jean Goy, repoussé par le gouvernement et la Commission, est rejeté par 370 voix sur 570 votants. Et la séance est levée.

Suppression du 2^e paragraphe de l'article 11

Après l'intervention de M. BARTHOU, l'amendement proposé par M. GOY, voté par 312 voix contre 118.

La receveuse des Postes de Cartignies a détourné un pli chargé

Après une enquête sommaire, le Parquet de Lille fut prévenu. Deux inspecteurs de la brigade mobile, MM. Mariani et Perrin, se rendirent à Cartignies, le 23 mai, et commencèrent immédiatement leur enquête au bureau de poste. Ils interrogèrent la receveuse, Mme Flament Suzanne, pendant toute la nuit du 29 au 30, sans résultat. Ils avaient pris le soin de prévenir M. Henry, inspecteur de Valenciennes, de se tenir prêt à venir les rejoindre au premier signal. M. Henry arriva donc jeudi matin, à neuf heures.

La plus grande et la plus petite

On voit actuellement dans une galerie de phénomènes à Paris, Miss Lundy, la plus grande femme du monde, mesurant 2 m 17, avait à ses côtés Miss Simons, la plus petite femme du monde, qui ne mesure que 92 centimètres.